

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

AMENDEMENT

N ° AS629

présenté par

Mme Corneloup, M. Cattin, M. Door, M. Grelier, Mme Levy, M. Straumann, Mme Trastour-Isnart
et M. Bony

ARTICLE 39

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.